

Politique RSE de la société ACFRI

SOMMAIRE

La politique de Responsabilité Sociale et Environnementale de la conception à l'installation.

I. Etude et conception	1
1. Gamme R290	
1.1 Partenariat fournisseurs	
1.2 Ventilateurs	
1.3 Groupes frigorifiques	
1.4 Régulation	
1.5 Labo test et essais	
II. Formations	3
2.1 Formations internes des équipes ACFRI	
2.2 Formations externes	
III. Matières premières et matériaux	4
3.1 Inox	
3.2 Mousse isolante	
3.3 PEHD	
3.4 Bois	
3.5 Carton	
3.6 Colle	
3.7 Fluides frigorifiques	
IV. Construction	5
4.1 Poinçonnage	
4.2 Pliage	
4.3 Découpe bois/mousse	
4.4 Machine de collage	
4.5 Assemblage	
4.6 Emballage	
V. Transport	8
5.1 Messagerie	
5.2 Affrètement groupage	
VI. Recyclage	9
6.1 ACFRI en partenariat avec Eco-systèmes Pro	
6.2 Le dispositif Eco systèmes Pro	
6.3 Traitement des déchets	
Annexes	11

Adoption du fluide R290 dans la nouvelle gamme de cellules à grilles : une avancée majeure dans l'engagement environnemental d'Acfri

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Acfri affirme sa volonté d'intégrer les enjeux environnementaux au cœur de son développement industriel. À travers le choix du fluide R290 pour équiper sa nouvelle gamme de cellules à grilles, l'entreprise franchit une nouvelle étape vers une réfrigération plus responsable, plus propre et plus performante. Cette décision s'inscrit dans une logique d'innovation durable, de conformité réglementaire et de respect accru de l'environnement.

1. Une réponse aux enjeux environnementaux :

1.1 Une technologie plus propre, sans compromis sur la performance :

Le R290 est un fluide naturel, non toxique, non corrosif, et très peu émissif en termes de gaz à effet de serre. Mais au-delà de son faible impact environnemental, il offre également d'excellentes performances thermodynamiques. Il est particulièrement adapté aux cycles intensifs de refroidissement et de surgélation utilisés dans les cellules à grilles d'Acfri. Grâce à ses propriétés de transfert de chaleur, le R290 permet une consommation énergétique optimisée, une montée en température plus rapide, et donc une amélioration globale de l'efficacité de nos équipements. Cette performance accrue se traduit par des économies d'énergie pour nos clients et une réduction de leur propre empreinte carbone.

1.2 Une démarche d'écoconception alignée avec notre politique RSE :

L'introduction du R290 s'inscrit dans une dynamique plus large d'écoconception portée par Acfri. Ce changement n'est pas isolé : il s'intègre dans une politique produit fondée sur la durabilité, la réparabilité, la réduction de l'impact environnemental et la performance à long terme. Dès la phase de conception, les matériaux, composants et fluides sont sélectionnés en fonction de leur empreinte environnementale, de leur disponibilité sur le long terme, et de leur compatibilité avec les exigences futures du marché. Cette démarche vise à prolonger la durée de vie de nos équipements, à faciliter leur entretien et leur recyclage, et à offrir à nos clients des solutions respectueuses des ressources naturelles.

1.3 Une illustration concrète de notre vision du froid durable :

L'adoption du fluide R290 constitue un levier structurant de notre stratégie bas carbone. Elle traduit une volonté claire : réduire, dès aujourd'hui, l'impact de nos produits sur le climat, sans attendre les échéances réglementaires. Chez Acfri, nous considérons qu'il est de notre responsabilité de concevoir des solutions de froid qui soient à la fois économes en énergie, respectueuses de l'environnement et sécurisées pour les utilisateurs. Ce changement de fluide est une étape majeure, mais non la seule.

I°) Etude et conception :

Notre démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale) commence dès la conception de nos cellules et nos tunnels de refroidissement. Notre politique RSE inclue une sélection de nos partenaires en fonction de leur engagement RSE.

Nous appliquons la logique GreenTech : conviction simple et claire qui repose sur la philosophie de base ebm-past à savoir : « chaque nouveau produit développé doit être meilleur que le précédent en termes d'économies et d'écologie.

1. Partenariat fournisseur :

1.1 Ventilateurs :

- Développement d'une nouvelle gamme de ventilateurs à basse consommation suite au décret d'application de la norme ERP 2015, norme imposant une efficacité énergétique minimum sur les ventilateurs

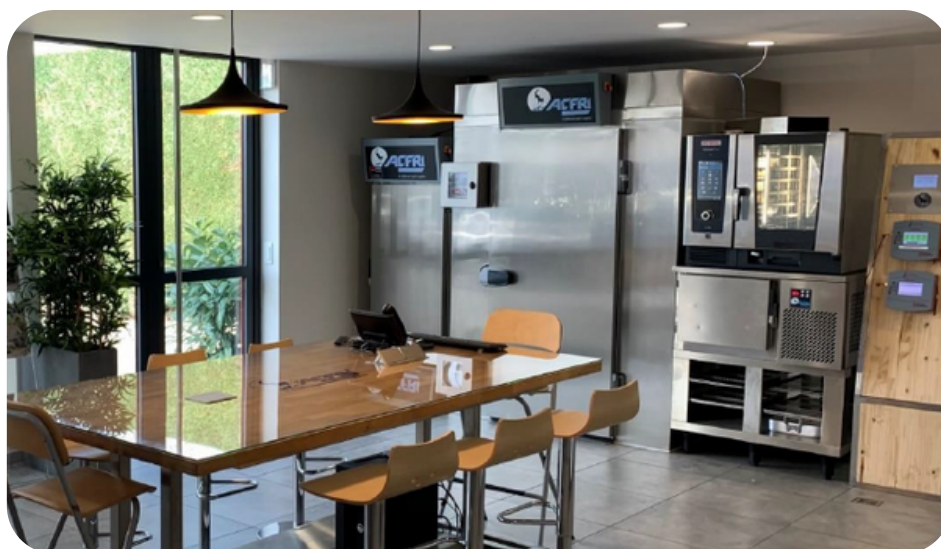
1.2 Groupes frigorifiques :

- Développement et intégration dans notre gamme de références pour optimiser le rapport consommation / puissance

1.3 Régulation :

- Mise au point d'un régulateur permettant d'optimiser la consommation ventilateurs et groupes frigorifiques.
- Dispositif de dégivrage par utilisation de la chaleur des produits en début de cycle.
- Brevet N° FR1355609 : optimisation de la consommation électrique.

1.4 Labo tests et essais :



L'ensemble des solutions Green Tech font l'objet de test et d'optimisation de performance.

II°) Formations :

L'efficacité RSE (responsabilité sociale et environnementale) repose sur la bonne maîtrise des équipements en interne pour la en interne pour l'utilisateur.

2.1 Formations internes des équipes ACFRI :

- Formation des agents internes aux nouvelles technologies pour évolution des carrières (exemple : plieur devenu opérateur robot)
- Formation Manipulation des fluides (Pièce CES1/04/15-AF)
Intitulé de la formation : Intervenir sur un circuit frigorifique
Objectifs : Identifier les obligations réglementaires
Maîtriser le principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique
Charger et récupérer les fluides de circuits frigorifiques
- **formation A2L**
l'organisme de formation, PYC ETC. 8 rue Pierre Josse 91070 Bondoufle
Intitulé des formations : Savoir proposer une solution au CO2.
Les fondamentaux théoriques pour mieux vendre
Les fondamentaux du CO2 : de la théorie à la pratique
Maîtriser les aspects spécifiques du CO2.

2.2 Formation externes :

Notre société a mis en place depuis plusieurs années un relationnel direct entre l'usine et ses utilisateurs de la réglementation des équipes ACFRI : les procédures et les produits de nettoyages (préconisation des produits Green Tech), la régulation (optimisation des durées de cycle et réduction de la consommation électrique) et le dégivrage (utilisation du dégivrage sous résistance).

- Formation sur site à l'optimisation des équipements visant à limiter les consommations sur le refroidissement rapide.
- Formation téléphonique/Hotline (0 892 701 091) pour améliorer le diagnostic de performance.

III°) Matières premières / Matériaux :

La cohérence RSE ACFRI commence par le choix de matières et de service compatible avec l'exigence environnementale.

3.1 Inox :

- ☐ Recyclé, fournisseur éco-responsable
- ☐ Optimisation de l'épaisseur de tôle pour limiter le poids des machines

3.2 Mousse isolante :

- ☐ Utilisation de mousse sans CFC (Chlorofluorocarbures) pour préservation de la couche d'ozone par le fournisseur DUNA CORRADINI.
- ☐ Composant naturelle CORAFOAM®.

3.3 PEHD :

- ☐ Utilisation de polyéthylène recyclé (fournisseur éco-responsable)

3.4 Bois :

- ☐ Fournisseur éco-responsable matière certifié (Pièce CES1/04/15-AB)

3.5 Carton :

- ☐ (PièceCES1/04/15-AC)



3.6 Colle : composant végétale

3.7 Fluides frigorigènes :

- ☐ Capacité de manipuler les fluides.
- ☐ Evolution de la conception des machines pour leur compatibilité la nouvelle génération de fluides à faible GWP (R455A R290)

IV°) Construction :

Chaque étape de fabrication doit prendre en compte les conditions de travail de notre personnel.

4.1 Poinçonnage :

- ☐ Utilisation de programmes de nuit pour limiter l'exposition au bruit à l'atelier
- ☐ Utilisation optimisée de la matière pour limitation des déchets

Poste de poinçonnage, chargement déchargement automatique :



4.2 Pliage :

- ☐ Utilisation d'un robot pour prévention des TMS du poste plieur
- ☐ Formation évolutive du poste plieur en operateur qualifié sur machine

Robot de pliage :



4.3 Découpebois/mousse:

- ☐ Récupérationdespoussières par aspiration



4.4 Machine de Collage :

- Dosage automatique pour limiter la consommation de colle



4.5 Assemblage :

- Bancs de montage adaptés et outillage spécifique pour prévention aux TMS - outillage ergonomique.



4.6 Emballage :

- Utilisation de chutes de mousse recyclées



V°) Transport :

5.1 Messagerie :

- ☐ Partenaire éco responsable, ACFRI sélectionne ces transports avec exigence sur un engagement RSE claire et certifié avec groupage pour limitation de l'empreinte carbone (Pièce CES1/04/15-AT)
- ☐ DISTRITEC transporteur partenaire de la société ACFRI a obtenu le label qui représente une forme de reconnaissance et concrétise les résultats en matière de réduction des émissions de CO₂, obtenus grâce aux nombreuses actions mises en place comme l'acquisition de véhicules hybrides, la formation à l'éco conduite et le renouvellement anticipé la flotte. Ce nouveau label encourage à atteindre les objectifs fixés pour 2017, soit -20% des émissions de CO₂.



PROGRAMME DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS DU
TRANSPORT ROUTIER



- ☐ Lien de la Charte CO₂ : http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CP_CharteCO2_16_JUIN_2011_cle067e11.pdf

5.2 Affrètement groupage :

- ☐ Prestataire spécialistes
- ☐ Appel des sociétés

VI°) Recyclage :

6.1 Acfri en partenariat avec l'organisme Eco-systèmes Pro

Vos équipements Frigorifiques et électriques se recyclent !

□ Contexte réglementaire :

Les Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) relèvent de l'une des 10 catégories de la réglementation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) conformément au Code de l'Environnement.

Les DEEE issus du Froid commercial (tout comme ceux des secteurs de la Climatisation-Ventilation) font partie des catégories 1 et 2. Ces déchets contiennent des matériaux pouvant être dangereux pour la santé humaine et l'environnement. Ainsi, les DEEE professionnels ne se jettent ni en Déchets Industriels Banals (DIB), ni en Ferraille !

Le Code de l'Environnement impose aux producteurs d'EEE, l'organisation, le financement et le recyclage des DEEE (des équipements mis sur le marché). Cette obligation porte aussi sur les équipements professionnels pour lesquels une éco-participation se met en place progressivement.

□ Connaissez-vous le service Eco-systèmes Pro ?

Eco-systèmes est un éco-organisme agréé par les Pouvoirs publics qui garantit la collecte, la dépollution et le recyclage des DEEE ménagers, dans le respect des plus hautes exigences environnementales.

Fort de son savoir-faire avec les DEEE ménagers, Eco-systèmes est depuis le 1^{er} janvier 2013, agréé pour les DEEE professionnels des catégories 1 et 2 dont font partie, entre autres, les équipements du secteur du Froid commercial et ceux de la Climatisation-Ventilation.

Eco systèmes Pro, le service mutualisé dédié à la collecte et au traitement (dépollution et recyclage) de ces déchets, est alors créé !

□ Comment fonctionne le dispositif Eco-systèmes Pro ?

L'enlèvement des équipements professionnels en « fin de vie » est gratuit et se fait directement chez le détenteur (chantier de dépose, par exemple) sous réserve d'atteindre un seuil minimum de 500 kg d'équipements ou via un réseau national de points d'apport gratuits destinés aux professionnels. Sont concernés par exemple, les équipements professionnels des vitrines frigorifiques, les meubles groupe logé...

□ Que deviennent les équipements collectés ?

Vos DEEE feront l'objet d'une dépollution et seront démantelés afin de séparer et trier les différentes matières par des prestataires sélectionnés en France (métropolitaine et DOM) et systématiquement contrôlés. Les fractions de plastiques, métaux, verre seront recyclés en matières premières « secondaires » afin d'économiser les ressources naturelles. Les fractions restantes seront, par exemple, utilisées comme combustible ou enfouies en installation de stockage des déchets. Enfin, les substances polluantes seront éliminées de manière contrôlée.

Contactez le service Eco-systèmes Pro : contact@eco-systemes-pro.fr /



Pour plus d'information www.eco-systemes-pro.fr

ecosystem
recycler c'est protéger

6.2 Le dispositif Eco-systèmes Pro



6.3 Traitement des déchets :

□ Traitement des déchets avec le partenaire TER (tri environnement recyclage) certifié **ISO 14001 :2004**

□ Utilisation de colis recyclé : ISO 9001-quality management system

ISO 14001-environmental management system



VII°) Annexe:

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS REPRIS DANS LE CADRE DE L'AGREMENT

(Liste non exhaustive)

CATEGORIES 1 & 2	EQUIPEMENTS	
PRESSING, BLANCHISSERIE	Lave-linge professionnel Presse à repasser	 
FROID COMMERCIAL	Réfrigérateur professionnel Vitrine frigorifique Congélateur pour produits surgelés/ crèmes glacées	  